



LIGUE DES ALPES DE BASKETBALL

30 cours de la Libération 38100 GRENOBLE

Tel 04 76 49 03 96 – Fax 04 76 49 66 52

E-mail : basket-alpes@wanadoo.fr

Site : <http://www.ligue-alpes-basket>



REUNION du Lundi 2 novembre 2009

PV – 17

PROCHAINE REUNION : LUNDI 9 NOVEMBRE 2009

Présents : ALBISER Jean-Louis - ALESSANDRINI Emile - BARBIER Claude - CAMPISI Gérard - CHARMOILLAUD François - CUPER Gérard - GENOUD Christian - GEYNET Joël - GRANGE Chantal - GRANGE Sonia - GROS Patrick - GUIONNEAU Catherine - JACQUIER Doris - MORIN Philippe - PIESVAUX Jacqueline - ROUSSEAU Pierre - SERVAGE Gérard - VACHER Benoît

Excusés : SERVAGE Marie-Noëlle - CASSET Serge - POINAS Dominique

Assistent : BLANCHARD Jean-Yves - GROLLEAU Eric - JULIEN Yann - MORATA Grégory - POINAS Rémy

Consulter notre site Internet sur <http://www.ligue-alpes-basket.fr>

- S E C R E T A R I A T -

PERMANENCES

Lundi 13 h 30/21 h 30 - mardi, mercredi et jeudi 9 h/17 h - Vendredi 9 h/12 h

Newsletter FFBB

Revivez l'été des Bleus en vidéo
Retrouvez le poster des Equipes de France Jeunes Médaillées en 2009
Commandez le T-shirt des Braqueuses Championnes d'Europe 2009

Rendez-vous sur :

<http://public.adequatesystems.com/pub/link/61820/019523693607721256203943674-basketfrance.com.html>

COURRIER FFBB

Secrétariat Général

- Créations de clubs :
 - BC Rochelain
 - Association Sportive Epierre
 - CSM Montagnieu

COURRIER C O M I T E S

DROME ARDECHE
ISERE
SAVOIE
HAUTE-SAVOIE

- PV n°11 du 26 OCTOBRE 2009
- PV n°17 du 27 OCTOBRE 2009
- PV n°16 du 26 OCTOBRE 2009
- PV n°15 du 26 OCTOBRE 2009

COURRIER CLUBS

ST VALLIER BASKET DROME
UGAP BOURG DE PEAGE

« Jaune et Rouge » l'hebdo n°5
Demande organisation de finale régionale benjamin.

COURRIER DIVERS

CROS

Rappel : Enquête sur le Sport de Haut Niveau en Rhône-Alpes

SURCLASSEMENTS

CD	NOM - Prénom	Club	N° de licence	Date de naissance	Type	Date
38	MASIA Marie	US Sassenage	F932204	27/08/1993	France	03/11/2009

Commission Sportive.....PV – 17

CHANGEMENTS DE SEMAINE

Catégorie	Match du	N°	Equipe recevante	Equipe qui se déplace	Date	Heure	Observations
CMA	19 12 09	1141	BASKET VALLONS TOUR	. GEX	30 01 10	18:00	
CEL	19 12 09	920	MANTAILLE	. SAULCE	15 11 09	11:00	
CEL	51 209	915	SAULCE	. BC NORD ARDECHE	30 01 10	15:00	

CHANGEMENTS D'HORAIRES

Cat	Match du	N°	Equipe recevante	Equipe qui se déplace	Date	Heure	Observations
CFA	17 04 10	1502	ASA SEYNOD	. ANNEYRON	17 04 10	17:00	
BF	07 11 09	1613	ASA SEYNOD	. LE VERSOUD	07 11 09	15:45	
BM	07 11 09	1522	BOURG LES VALENCE	. ASA SEYNOD	07 11 09	15:00	
BF	05 12 09	1627	ETOILE VOIRON	. ST JEAN DE MUZOLS	05 12 09	14:00	Changemt d'Office match mm heure
PEMA	20 12 09	516	FAVERGES 74	. AIX MAURIENNE	19 12 09	20:45	
PNF	08 11 09	164	LA RAVOIRE CHALLES	. BC NORD ARDECHE	08 11 09	13:00	Changemt d'Office match National
BM	28 11 09	1536	PORTES DE L'ISERE	. ASA SEYNOD	28 11 09	14:00	Changemt d'Office match mm heure
BM	16 01 10	1553	PORTES DE L'ISERE	. CRAN PRINGY	16 01 10	14:00	Changemt d'Office match mm heure
BM	06 02 10	1568	PORTES DE L'ISERE	. ST VALLIER	06 02 10	14:00	Changemt d'Office match mm heure
BF	16 01 10	1642	ST JEAN DE MUZOLS	. THONON	16 01 10	15:00	
CMB	14 11 09	1092	TAIN TOURNON ²	. AUBENAS	14 11 09	17:00	Changemt d'Office Match Nationale
BF	12 12 09	1636	TERRES FROIDES	. VERNOSC LES ANNONAY	08 12 09	18:30	Au Gymnase d' APPRIEU
BF	23 01 10	1648	THONON	. LE VERSOUD	23 01 10	15:00	

FAUTES TECHNIQUES

Nom, Prénom	Licence	Rencontre					CLUB	Suspendus
		Date	N°	Type	Division	Poule		
ESCOFFIER Joris	F 920588	17 10 09	887	T	CEL		BC NORD ARDECHE	
LEBUY Gregory	F 753231	25 10 09	1384	T	MM	1	CLUSES SCIONZIER	
ROUBAUD Camille	F 962287	25 10 09	1463	T	MF	5	DIE	
OSTERNAUD Emilien	F 940055	31 10 09	891	T	CEL		ST VALLIER	
MINODIER Jimmy	F 660346	31 10 09	891	T	CEL		ST VALLIER	

DROITS FINANCIERS A TITRE ADMINISTRATIF

N° du Match	Catég	CLUB qui doit les D.F.	Somme à Régler	Matches Concernés	Report de match	Inversion de match	Retard feuille marque	Résultat non saisi ou en retard	Licence man-quant	Forfait
1461	MF4	ETOILE VOIRON	17	THONON - ETOILE VOIRON	17					

Commission Juridique.....PV – 17

QUALIFICATIONS

MUTATIONS ATTRIBUEES

CD	Mutation	Surcl	Nom Prénom	De	Pour	Date qualif
38	B		FAYOLLE DAMIEN	SORBIERS BASKET	BC PORTES DE L'ISERE	02/11/2009
	B		ROUGERON AURELIE	BC ST YORRAIS	SPORTING CLUB GIEROIS	02/11/2009
	M		FOUDA-MANY ANTHONY	AL TARDY	ES ST MATIN D'HERES	02/11/2009
	B		SOARES VINCENT	CESTAS BASKET	A.L. ECHIROLLES	02/11/2009
	B		MARCHE FLORENT	SELGT	BASKET CLUB EYZIN PINET	02/11/2009
	B		BARBATO JOHANNES	SERRIERES SABLONS	RHODIA	02/11/2009
74	B		BOVAGNE JULIEN	AS MONACO BASKET	BC DU PAYS ROCHOIS	02/11/2009
	B		BREBION MATHIS	RONCHIN BC	VILLE LA GRAND BASKET	02/11/2009
	B	D	BRATIGNY THEO	OSFB	BC PAYS ROCHOIS	02/11/2009
26-07	B		LEBON SYLVAIN	BOLLENE ST BLAISE	AS TRICASTNE BASKET	02/11/2009

C. R. J. SECTION DISCIPLINE

<u>DOSSIER N°2</u>	Réunion du : 2 Novembre 2009	PV N° 17
	Rencontre : Entente Pierrelatte / Union Seyssinetoise Noyarey Veurey	
	Catégorie : PEM B	du : 18 octobre 2009 Score : 63/50

Motifs invoqués : Insultes à arbitres

Rapports produits par : l'arbitre, l'aide arbitre, le marqueur et le joueur concerné.

Examen quant au fond :

Vu les dispositions des Articles 602 à 609 du Règlement Officiel de la FFBB ;
Après examen des pièces du dossier.

- Attendu qu'au cours de la rencontre de Championnat Promotion d'Excellence Masculin, poule B, du 18 octobre 2009 opposant Entente Pierrelatte à Union Seyssinet Noyarey Veurey, Monsieur Frédéric DAVIN, licence n°F771996, a été sanctionné d'une faute disqualifiante avec rapport.
- Attendu que la Commission Juridique de la Ligue a ouvert un dossier disciplinaire à l'encontre de Monsieur DAVIN.
- Attendu que Monsieur DAVIN dans son rapport reconnaît avoir proféré des insultes mais qu'elles n'étaient pas adressées à l'arbitre.
- Attendu que tous les rapports reçus confirment que Monsieur DAVIN a proféré des insultes envers le 1^{er} arbitre.
- Considérant que Monsieur DAVIN dans son rapport présente ses excuses.

Pour ces motifs,

La Commission Juridique

Section Discipline décide : Un mois ferme du 18 octobre 2009 au 17 novembre 2009 inclus et 15 jours de sursis à Monsieur DAVIN Frédéric licence n°F771996 du Club de Pierrelatte

Composition de la Commission : Madame GUIONNEAU Catherine et Messieurs ALESSANDRINI Emile, Jean-Yves BLANCHARD, CROSETTO Georges, GENOUD Christian, MAGLI Gérard.

Droits financiers à titre administratif : 108 € au club de Pierrelatte

A l'encontre de cette décision, un appel peut être interjeté devant la Chambre d'Appel dans les dix jours ouvrables à compter de la date de la notification de la décision, conformément aux dispositions des Articles n° 623 et suivants des Règlements Généraux de la FFBB.

NOTIFICATION ADRESSEE A : Monsieur Frédéric DAVIN

CD : DROME-ARDECHE et ISERE

CLUBS : Pierrelatte et USNVB

<u>DOSSIER N°3</u>	Réunion du : 2 novembre 2009	PV N° 17
	Rencontre : ST JEAN DE MUZOLS / TERRES FROIDES BASKET n°150	
	Catégorie : PNF	Du : 11 Octobre 2009

Motifs invoqués : Participation d'une joueuse à une rencontre sans avoir été inscrite sur la feuille de marque

Rapport produit par : le premier arbitre, le deuxième arbitre, le chronométrateur, le marqueur, les capitaines A et B, l'entraîneur A, l'entraîneur B, le responsable de l'organisation.

Examen quant au fond :

Vu les dispositions des Articles 602 à 609 du Règlement Officiel de la FFBB ;
Après examen des pièces du dossier.

- Attendu qu'au cours de la 2^{ème} minute du 3^{ème} quart temps de la rencontre en Pré-Nationale Féminine du 11/10/2009 opposant St Jean de Muzols II à Terres Froides Basket, une faute a été sifflée à la joueuse n°14 du club de Terres Froides Basket,
- Attendu qu'à cet instant le marqueur Monsieur GELIBERT Thomas a signalé aux arbitres que cette joueuse n'était pas inscrite sur la feuille de match,
- Attendu qu'après vérification des arbitres auprès de Monsieur LEBLANC Nicolas, entraîneur du club de Terres Froides Basket, celui-ci confirme aux arbitres avoir oublié d'inscrire cette fille sur la feuille,
- Attendu que les arbitres ont transmis à la Ligue des Alpes des rapports relatifs à cet incident,
- Attendu que la Commission Juridique / section Discipline a dont été saisie,
- Constatant que Monsieur LEBLANC Nicolas, entraîneur de Terres Froides Basket, dans son rapport, reconnaît et confirme avoir oublié de marquer la joueuse n°14 sur la feuille de marque,
- Constatant à la lecture de la feuille de marque, que cette joueuse était déjà rentrée en jeu en cours de deuxième quart temps et avait marqué les deux derniers paniers du deuxième quart temps,
- Constatant que Monsieur GELIBERT Thomas, marqueur de la rencontre reconnaît dans son rapport avoir mal vérifié les entrées en jeu des joueuses,

Pour ces motifs,

La Commission Juridique

Section Discipline décide : la perte par pénalité de la rencontre n°150 du 11/10/2009 pour le club TERRES FROIDES BASKET avec 0 point au classement, en application de l'article 602 B alinéa 4 des règlements généraux de la FFBB.

Composition de la Commission : Madame GUIONNEAU Catherine et Messieurs ALESSANDRINI Emile, CROSETTO Georges, GENOUD Christian, MAGLI Gérard.

Droits financiers à titre administratif : 108 € au club TERRES FROIDES BASKET

A l'encontre de cette décision, un appel peut être interjeté devant la Chambre d'Appel dans les dix jours ouvrables à compter de la date de la notification de la décision, conformément aux dispositions des Articles n°623 et suivants des Règlements Généraux de la FFBB.

NOTIFICATION ADRESSEE A :
CD : ISERE et DROME-ARDECHE

CLUBS : Terres Froides Basket
et Saint Jean de Muzols

CHANGEMENTS DE COORDONNEES

Eric CORANI : coranieric@hotmail.fr
 fixe: 04.79.59.68.23.
 mobile : 06.59.29.91.52.

DESIGNATIONS OTM

DATE	HEURE	CATEGORIE	N° MATCH	RENCONTRES	MARQUE	CHRONOMETRE	OPERATEUR 24"
21.11.09	20H00	PRO B	81	Saint Vallier Basket Drôme	SIBUT C.	SOULIER M.	CHABANEL A.
				Lille Métropole Basket Club			
21.11.09	20H00	NM 2 A	293	Aubenas US	GUERIN C.	POINAS D.	GRANGE C.
				Roche Basket AL			
		NM 3 L	644	ES Saint Martin d'Hères	SUCHEL O.	GENON J.P.	CAMPISI G.
				La Ravoire Challes Basket			
		NM 3 L	645	Union des Clubs Anneciens Basket	LENGLEZ C.	GENOUD C.	COUSIN N.
				B. Charpenne Croix Luizet			
		NM 3 L	646	Grenoble Basket 38	MICHALLAT FARINAZ B.	NICOLETTI C.	CROZET R.
				AL Saint Priest			
		NM 3 L	648	Aix Maurienne Cognin La Motte 73	BUI VIET LINH M.	PELLETIER Y.	ZADRA Y.
				Montmélian Basket Savoie			
		LF	67	Challes les Eaux Basket	PACQUETET E.	LAURANCY C.	GELOTTIER C.
				Villeneuve d'Ascq ESB			
		NF 1 A	83	Etoile de Voiron Féminin	MALSERT S.	GUILLAUMOT C.	GRANGE S.
				Pleyber Christ Basket Club			
		NF 2 A	282	Basket Olympique Savoie	RABATEL F.	HALGAND R.	GLATIGNY P.
				Saint Chamond Basket			
		NF 2 A	287	Saint Jean de Muzols	BASTIE B.	EMBARECK N.	BAYLE H.
				Istres Sports BC			
22.11.09	15H30	NF 3 A	390	Bourg les Valence BC	FILAMBEAU S.	BOUVAREL A.	FRAUD C.
				St Esteve Basket Club			
		NF 3 H	427	Etoile de Voiron Féminin 2	CROZET R.	BUI VIET LINH M.	HALGAND R.
				Chalon sur Saône Basket Club			

RECTIFICATIFS DESIGNATIONS OTM

DATE	HEURE	CATEGORIE	N° MATCH	RENCONTRES	MARQUE	CHRONOMETRE	OPERATEUR 24"
08.11.09	15H30	NF3 H	382	Annemasse Basket Club AL Vénissieux Parilly	ZADRA Y.	LENGLEZ C.	GENOUD C.
14.11.09	20H00	NM2 A	267	Basket Club Nord Ardèche Andrézieux Boutheon ALS Basket	BASTIE B.	SIBUT C.	GRANGE C.

DESIGNATIONS OTM TROPHÉE COUPE DE FRANCE

DATE	HEURE	CATEGORIE	N° MATCH	RENCONTRES	MARQUE	CHRONOMETRE	OPERATEUR 24"
14.11.09	20H00	TCFSM 1/256	7	Saint Vallier Basket Drôme Grenoble Basket 38	BOASC L.	EMBARECK N.	X
		TCFSM 1/256	8	Tain Tournon AG BC Tarasconnais	GONZALEZ J.P.	BAUDIN F.	X
		TCFSM 1/256	9	Mantaille Sportif ES Saint Martin d'Hères	SOULIER M.	FILAMBEAU S.	X
		TCFSM 1/256	92	Chartreuse Basket Club CL Antoine Remond Lyon	CROZET R.	GLATIGNY P.	X
		TCFSM 1/256	93	Terres Froides Basket Beaujolais Basket	BUI VIET LINH M.	ZADRA Y.	CAMPISI G.
15.11.09	15H30	TCFSF 1/256	95	Vedette St Victor de Cessieu Digne les Bains Basket Club	HALGAND R.	BUI VIET LINH M.	X
		TCFSF 1/256	96	Epinouze BC Culoz Basket Club	BOUVAREL A.	BASTIE B.	X
		TCFSF 1/256	98	Chomérac BC AIL de Rousset	FRAUD C.	GONZALEZ J.P.	X
		TCFSF 1/256	99	AS Tullins Fures Jeunesse Laïque Bourg Basket	LAURANCY C.	CROZET R.	X

DESIGNATIONS OTM COUPE DE FRANCE ROBERT BUSNEL

DATE	HEURE	CATEGORIE	N° MATCH	RENCONTRES	MARQUE	CHRONOMETRE	OPERATEUR 24"
17.11.09	20H00	CDF Robert BUSNEL	5	Aix Maurienne Savoie Basket Saint Vallier Basket Drôme	PELLETIER Y.	PACQUETET E.	LAURANCY C.